

EUROPE ÉCOLOGIE

Donnons vie à l'Europe.

La politique européenne de la pêche

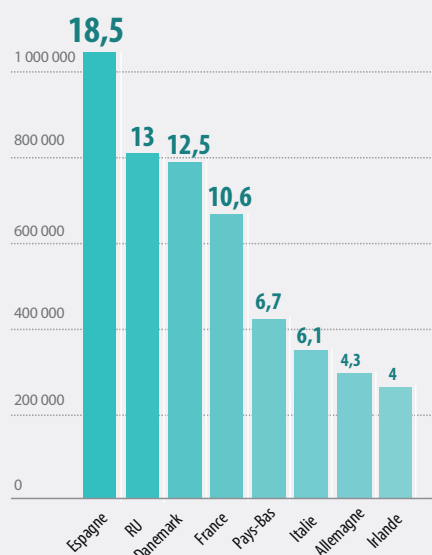
DES CHIFFRES

- L'UE : 1^{er} territoire maritime au monde, 3^e producteur de pêche et d'aquaculture.
- 400 000 employé-e-s.
- 70% des espèces pêchées en Europe sont surexploitées.
- L'UE importe 60% de sa consommation de poisson.

NOS PROPOSITIONS

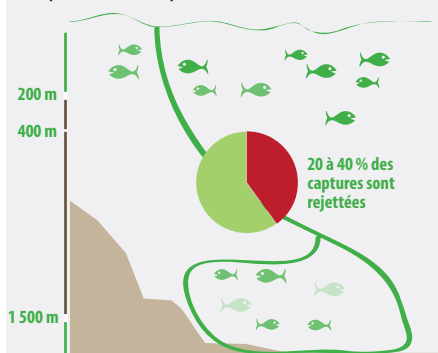
- Veiller à la reconstitution des stocks.
- Privilégier la pêche artisanale, créatrice d'emplois.
- Protéger les pays du Sud du pillage de leurs eaux.
- Mettre fin aux subventions et interdire le chalutage en eaux profondes, désastreuses pour l'environnement.

Principaux producteurs de poissons en 2010 (UE)
Capture et aquaculture
(en tonnes et en % dans l'Union Européenne)



Source : Eurostat et Eumofa.

La pêche en eaux profondes (entre 200-400 m et 1 500 m)



Impacts

- Destruction des milieux fragiles sous-marins
- Déclin des populations de poissons d'eau profonde, plus fragiles et au cycle de reproduction plus lent que les autres

La consommation mondiale de produits de la pêche ne cesse de croître, entraînant une baisse inquiétante des stocks de poissons. Pour y faire face, l'Union européenne fait aujourd'hui évoluer sa politique de la pêche vers une meilleure préservation des espèces marines. Avec cependant un gros bémol : malgré les ravages qu'elle provoque, la pêche en eaux profondes reste autorisée.

UNE POLITIQUE LONGTEMPS PRODUCTIVISTE

À sa création en 1970, la politique commune de la pêche avait pour but d'encourager les pêcheurs à augmenter leur rendement pour procurer aux Européens du poisson en abondance à un prix abordable.

La baisse des stocks de poisson pousse l'Union européenne à faire évoluer sa politique de la pêche. En 1983, le concept de stabilité relative des stocks (quotas de pêche par État membre et taux admissibles de captures) émerge. Mais la politique européenne reste alors dans la contradiction, additionnant les mesures de protection et le soutien à la modernisation des équipements.

AUJOURD'HUI, LA PRÉSERVATION DES STOCKS

Fin 2013, la nouvelle politique, adoptée par le Parlement européen, établit un principe révolutionnaire, celui du rendement maximal durable : ne pas pêcher davantage que ce qu'un stock donné peut produire en une année. Les États membres qui présentent des flottes de pêche surdimensionnées pourraient être privés des subventions européennes. Et les consommateurs bénéficieront de davantage d'informations : les étiquettes préciseront la zone de capture ou le type d'engin de pêche utilisé.

LE DANGER DE LA PÊCHE EN EAUX PROFONDES

La pêche en eaux profondes dans l'Atlantique du Nord-Est, née dans les années 1980, s'est développée en dehors de tout cadre réglementaire. Or, le niveau des stocks des espèces d'eaux profondes est inconnu. Et la pêche au chalut racle sans discernement le fond de l'océan, provoquant la destruction d'un patrimoine marin vieux de plusieurs millénaires (coraux, éponges, sédiments).

Cette pratique s'opère au profit d'une rentabilité économique dérisoire. Elle est largement subventionnée et s'avère socialement non durable. Chaque tonne de poisson pêché coûte entre 388 et 494 euros à la société.

La Commission européenne a proposé un règlement pour interdire le chalutage en eaux profondes. Les citoyens européens ont exercé une forte pression en ce sens : une pétition pour l'interdiction du chalutage en eaux profondes a récolté 830 000 signatures. Mais 342 eurodéputés (dont les parlementaires socialistes français) ont refusé l'interdiction de ce chalutage, 326 ont voté pour.

Mettons fin à la destruction des fonds marins ! Nous voulons une politique européenne de la pêche qui protège les ressources naturelles et défende l'emploi !